



Source: Del Degan, Massé

Site 6-11

Mélèzaie du club de Golf Lorette et du parc Saint-Raphaël

Ce boisé couvre une aire de quelque 32 ha incluant en partie le parc Saint-Raphaël. Il est bordé au nord, à l'ouest et à l'est par des quartiers résidentiels et au sud par les surfaces aménagées du club de Golf Lorette.

De topographie plane, le site est constitué en bonne partie de sols organiques dont le drainage varie d'imparfait à très mauvais. Ces caractéristiques ont favorisé l'établissement d'une végétation arborescente dense, dominée largement par le mélèze laricin et accompagnée en certains endroits par l'épinette noire. Au centre du site, la cassandre caliculé, le lédon du Groënland et le kalmia à feuilles étroites accompagnent la mousse et le sphagne présentes dans les deux tourbières.



Source: Del Degan, Massé

Un réseau de sentiers pédestres aménagés l'hiver en pistes de ski de fond sillonne le boisé du club de Golf Lorette. Le boisé constitue la toile de fond dont profitent les golfeurs lors de la pratique de leur sport.

Ce secteur fait partie du bassin versant de la prise d'eau de la rivière Saint-Charles et une large part de celui-ci est destinée à des usages récréatifs.

Les unités

No	TYPE	SUP. (ha)
1	Jeune mélèzaie (tourbière)	19.534
2	Tourbière à éricacées, mélèze laricin et épinette noire	4.001
3	Mélèzaie à épinette noire	8.943
Total		32.478

Les propriétés

	SUP. (ha)
PUBLIQUE - VILLE DE QUÉBEC	1.170
PUBLIQUE - AUTRE	0.000
PRIVÉE	31.308

- Limite et numéro d'unité
- Limite d'arrondissement
- Limite de parc
- Propriété - Ville de Québec
- Propriété publique - autre
- Propriété privée

